

Témoignage de Stéphane LEVESQUE, Directeur de l'EHPAD Le Domaine de l'Olivier.

– Raisons de l'adhésion :

Les EHPAD sont l'une des voies du parcours des personnes âgées. Ils permettent notamment une meilleure surveillance médicale, un accompagnement plus permanent et un maintien de la vie sociale lorsque le domicile n'est pas ou plus adapté.

Notre établissement associatif à but non lucratif permet d'accueillir au meilleur coût possible, des personnes âgées que ce soit pour des séjours de répit, pour des séjours temporaires ou pour des séjours permanents.

Nous considérons qu'il est de notre responsabilité de contribuer à l'amélioration des parcours gériatriques ainsi qu'à leur fluidité. A ce titre nous sommes adhérents de la première heure de la plateforme territoriale d'appui (Apport Santé) et du Groupement de Coopération Sanitaire pour un parcours gérontologique (GCS PGAM) ainsi qu'à d'autres dispositifs présents sur le territoire.

Lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19, nous avons travaillé de concert avec le centre de vaccination de Gardanne en leur distribuant nos flacons de vaccins surnuméraires lorsque l'accès aux doses était problématique.

L'adhésion à la CPTS vient concrétiser nos relations et ancrer encore un peu plus l'établissement dans le réseau local de santé.

– Apports dans la pratique

La crise sanitaire a démontré s'il en était besoin, l'importance de notre système de santé et surtout des femmes et des hommes qui œuvrent pour préserver la santé des autres.

Elle a également montré l'importance de la coordination entre la médecine de ville et les établissements de santé et médico-sociaux.

Aujourd'hui, nous souhaitons poursuivre toutes les actions qui permettront l'amélioration de l'accès aux soins et la structuration des acteurs de santé autour du parcours des patients.

– Projets à développer

Mettre en contact les professionnels libéraux et les établissements pour des échanges croisés : besoin de solutions pour les patients des professionnels libéraux ; besoin d'accès à des praticiens, autant généralistes que spécialistes, pour les résidents d'EHPAD.

Faire connaître l'offre d'hébergement en EHPAD disponible sur le territoire (statut, présence de telle ou telle unité d'accueil, places habilitées à l'aide sociale, ...) pour répondre aux besoins des personnes âgées et de leurs familles.